

## UN COURT TOURNABLE – REGLEMENT

### 1. Dates et lieu

Un Court Tournable est un événement festival à récurrence trimestrielle. Les dates des quatre éditions annuelles sont planifiées courant des mois de mars, juin, septembre, décembre, en fonction des disponibilités de nos cinémas partenaires.

Les éditions ont lieu alternativement entre nos deux cinémas partenaires :

<p>Cinéma <b>MAC MAHON</b> 5 Avenue Mac-Mahon 75017 Paris <a href="http://www.cinemamacmahon.com/">http://www.cinemamacmahon.com/</a> Métro : Charles de Gaulle Etoile (ligne 1, 2 et 6) Parking : Indigo Wagram ou Mac-Mahon</p>	<p><b>ECOLE CINEMA CLUB</b> 23 rue des Ecoles 75005 Paris <a href="https://pariscinemaclub.com/ecoles/">https://pariscinemaclub.com/ecoles/</a> Métro : Maubert-Mutualité, Cardinal Lemoine (ligne 10)</p>
---	--

### 2. Conditions d'admissibilité

Toute production (Fiction, Documentaire, Animation...).

Le film doit être inscrit via l'une de nos plateformes :

- <https://festhome.com/f/444/>
- <https://filmfreeway.com/uncourttournable/>

Le film doit être en version originale et sous-titré en français dans le cas où la langue originale ne serait pas en français.

### 3. Sélection et Programmation

Le comité de sélection du festival est responsable du choix des films et en détermine les dates et heures de projection.

### 4. Date limite de réception des Productions

La documentation (Formulaire d'inscription en ligne dûment complété, résumé, biographie, filmographie du réalisateur, affiche et photos du film, autorisation de diffusion ci-après) doit être enregistrée via la plateforme en ligne choisie pour enregistrer votre film.

Les films soumis au Comité de sélection doivent être reçus au plus tard un mois avant la date de l'édition.

Le fichier de projection du film et autres données seront à fournir une fois la confirmation de sélection annoncée et réclamée par le festival.

**AUTORISATION DE DIFFUSION**  
ŒUVRE AUDIOVISUELLE

Réalisateur :

Titre du film :

Je soussigné(e) :

agissant en qualité de :

Autorise la projection libre de droit du film sélectionné pour de la programmation de l'événement festival UN COURT TOURNABLE. Votre présence sur place est recommandée pour l'enregistrement de l'interview sur votre film, à l'heure qui vous sera confirmée par le festival.

<b>Nos cinémas partenaires</b>	
<b>Cinéma MAC MAHON</b> 5 Avenue Mac-Mahon 75017 Paris <a href="http://www.cinemamacmahon.com/">http://www.cinemamacmahon.com/</a> Métro : Charles de Gaulle Etoile (ligne 1, 2 et 6) Parking : Indigo Wagram ou Mac-Mahon	<b>ECOLE CINEMA CLUB</b> 23 rue des Ecoles 75005 Paris Métro : Maubert-Mutualité, Cardinal Lemoine (ligne 10)

*Le cinéma ou sera organisé l'édition vous sera indiquée dans le message confirmant la sélection de votre film. Vous pouvez également retrouver les programmations des éditions depuis le site internet et pages Facebook du festival.*

Je garantis au diffuseur être titulaire de l'ensemble des droits patrimoniaux sur l'œuvre et avoir obtenu les autorisations nécessaires des coauteurs de l'œuvre aux fins de la présente autorisation.

Autorise l'organisateur à communiquer le film pour visionnage à tous autres festivals ou partenaires collaborant avec cet événement afin de faciliter la promotion de cette sélection. Cette autorisation est valable uniquement entre l'organisateur et ses autres partenaires.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. En contrepartie, le diffuseur s'engage à respecter les mentions impératives du droit moral des Coauteurs.

Je certifie accepter ces conditions.

Signature & Mention Manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »